

Bulletin d'histoire politique

« Plonger au coeur de la crise canadienne » : la pensée politique de Solange Chaput-Rolland dans les années 1960

Valérie Lapointe-Gagnon



Volume 25, numéro 3, printemps 2017

L'histoire politique au Québec : un état des lieux

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1039746ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1039746ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lapointe-Gagnon, V. (2017). « Plonger au coeur de la crise canadienne » : la pensée politique de Solange Chaput-Rolland dans les années 1960. *Bulletin d'histoire politique*, 25(3), 78–101. <https://doi.org/10.7202/1039746ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2017

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

« Plonger au cœur de la crise canadienne » : la pensée politique de Solange Chaput-Rolland dans les années 1960*

VALÉRIE LAPOINTE-GAGNON

Faculté Saint-Jean, Université de l'Alberta

Les historiens se sont intéressés à la pensée politique d'une myriade de figures masculines; il n'y a qu'à penser à Louis-Joseph Papineau, Louis-Antoine Dessaulles, Olivar Asselin, Henri Bourassa, André Laurendeau et Frank Scott, qui se sont tous taillé une place non négligeable dans l'historiographie. Cette figure de l'intellectuel pensant le politique, cependant, se conjugue rarement au féminin. Certes, les choses tendent à changer. À ce titre, *Les intellectuel.les au Québec. Une brève histoire* paru en 2015 a le mérite d'intégrer des trajectoires féminines trop souvent négligées¹. Les littéraires Claudia Raby et Chantal Théry ont également contribué à la connaissance des écrits au sujet de l'intellectuelle Jeanne Lapointe. L'historienne Andrée Lévesque s'est quant à elle intéressée aux trajectoires d'Éva Circé-Côté et de Madeleine Parent². Il y a également une pluralité d'ouvrages de qualité en histoire des femmes et sur les mouvements féministes au Québec. Les femmes demeurent toutefois souvent consignées dans ces ouvrages ou dans des numéros spéciaux leur étant consacrés³. Les études en histoire politique et intellectuelle laissent, quant à elles, parfois présager que le monde des idées constitue avant tout un univers masculin⁴. Le programme même du colloque à l'origine du présent numéro n'aidait pas à réajuster la focale. Un comité organisateur entièrement masculin, des séances présidées exclusivement par des hommes, des conférences prononcées, à une exception près, par des hommes sur des hommes: Louis-Joseph Papineau, Marcel Trudel, Fernand Ouellet, Louis-Alexandre Taschereau et Maurice Duplessis faisaient d'ailleurs partie des sujets abordés.

* Cet article scientifique a été évalué par deux experts anonymes externes, que le Comité de rédaction tient à remercier.

Loin de moi la volonté de blâmer les organisateurs. Ce programme n'est après tout qu'un symptôme d'une histoire politique renouvelée certes, mais pas encore complètement émancipée de certains vieux réflexes. Cet article ne se veut pas uniquement un plaidoyer pour l'inclusion des femmes dans les nouvelles perspectives en histoire politique, il se veut aussi et surtout un effort pour ajouter une voix féminine dans un champ où elles résonnent trop peu souvent. Ce faisant, il aspire à contribuer à une meilleure expression des femmes comme sujets à part entière de l'histoire politique, comme créatrices d'idées ayant permis de penser l'espace politique québécois et canadien, comme intellectuelles⁵.

Commentatrice politique prolifique, pionnière du journalisme d'opinion ayant fait ses preuves autant à CBC qu'à Radio-Canada, essayiste, romancière, observatrice aux Nations Unies, Solange Chaput-Rolland s'est prononcée sans retenue (ou presque) pendant les décennies 1960 et 1970 sur des sujets considérés comme étant réservés aux hommes, notamment la politique nationale et internationale. Elle a noté frénétiquement ses impressions sur le contentieux Canada-Québec, sur les événements secouant la scène internationale, sur la culture, la littérature, le monde qui l'entoure et le quotidien dans des journaux⁶ publiés par Pierre Tisseyre au Cercle du livre de France. Pourtant, ces derniers sont presque complètement tombés dans l'oubli. D'ailleurs, la trajectoire de Solange Chaput-Rolland a fait l'objet de peu de publications, mis à part une biographie parue en 1997⁷. Nous souhaitons donc revenir sur l'apport de cette intellectuelle engagée dans le milieu politique des années 1960, années secouées par des joutes constitutionnelles animées. À travers l'étude de ses quatre journaux politiques publiés à cette époque, *Chers ennemis* (1963), *Mon pays: le Québec ou le Canada?*, *Une ou deux sociétés justes?*, *Regards 1967: Québec année zéro*, nous allons retracer ses idées sur l'unité nationale, sur la place du Québec au sein du Canada et sur la nécessité d'un dialogue entre les anglophones et les francophones. Nous allons également nous intéresser à la façon dont fut perçu l'engagement de Solange Chaput-Rolland par ses pairs masculins. Mais d'abord, il s'avère pertinent de faire un détour par le contexte de production de ces journaux politiques et par la trajectoire même de Solange Chaput-Rolland. Nous souhaitons montrer la pertinence de sa pensée politique, elle qui militait pour une voix mitoyenne entre l'indépendance du Québec et le fédéralisme renouvelé, voie incarnée par les États associés. Nous désirons également mettre en lumière, en suivant les travaux d'Helen Buss en littérature⁸, le rôle non négligeable du journal ou des mémoires comme moyen de prise de parole des femmes dans une société où plusieurs obstacles entravaient leur expression: certaines préfaces paternalistes des journaux de Chaput-Rolland, sur lesquelles nous reviendrons dans la dernière partie de cet article, sont à ce titre éloquentes. Enfin, nous affirmons qu'au même titre que Solange Chaput-Rolland a pris

possession de sa parole dans ses journaux, l'histoire politique doit prendre possession de la trajectoire des pionnières, des intellectuelles engagées et leur donner un rôle substantiel afin de montrer les multiples facettes de cet engagement.

Le commentaire politique au féminin

Qu'est-ce qui entraîne une femme des années 1960 à s'aventurer dans le milieu politique et à plonger, comme Solange Chaput-Rolland le dit d'elle-même, au cœur de la « crise canadienne⁹ » ? Un attachement à son pays, une féroce envie de le comprendre – elle ne peut se contenter du rôle d'observatrice, elle a besoin de s'engager – et de trouver des pistes de solutions pour l'avenir. Il faut également des relations, un réseau intellectuel et politique permettant d'assister aux grands événements qui secouent la scène politique canadienne et québécoise ainsi qu'un éditeur et un époux compréhensifs. L'engagement de Solange Chaput-Rolland et son ambition de percer un marché du travail largement masculin se manifestent tôt. Née dans un milieu bourgeois montréalais en 1919, élevée dans la ouate et le confort, elle a eu, de son aveu, une « enfance [...] sans grandes joies, mais sans tristesse. » Comme plusieurs familles canadiennes-françaises, la religion était omniprésente chez les Chaput. Cependant, ce n'est pas tant la foi catholique qui animait Solange Chaput que la littérature : « Toute ma jeunesse fut ensoleillée par des heures de lecture [...] »¹⁰, souligne-t-elle. Après des études au Couvent d'Outremont de Montréal, elle partit élargir ses horizons outre-Atlantique à la Sorbonne et à l'Institut catholique de Paris, où elle a pu réapprendre « tout ce [qu'elle avait] mal étudié dans [sa] province¹¹ ». C'est au pays des Chateaubriand, des Sand, des Beauvoir et des Proust qu'elle trouve sa vocation : l'écriture. Elle souhaite en faire une carrière, mais son père s'y oppose : « Mon père, un homme pourtant ouvert aux questions intellectuelles et politiques de son temps, demeura sourd à toutes mes suppliques pour devenir journaliste et écrivain¹². »

Cela ne l'empêcha pas d'écrire des éditoriaux dans des journaux à partir des années 1940. C'est également en 1941 qu'elle épouse le magnat des pâtes et papiers André Rolland, dont la famille dirige l'une des plus anciennes papeteries au Canada¹³.

Bien qu'elle fasse partie des privilégiés, son travail à la presse, mais aussi à la radio et à la télévision l'amène à se familiariser avec le sort des plus déshérités, des ouvriers abusés par leurs patrons, des étudiants qui n'ont pas les moyens de leurs ambitions et des intellectuels brimés par l'obscurantisme ambiant de la période duplessiste. En effet, bien qu'elle ait adhéré au programme de l'Union nationale de Maurice Duplessis dans sa jeunesse, elle le renie rapidement au contact des idées progressistes qui sont de plus en plus manifestes à l'aube de la Révolution tranquille. C'est

d'ailleurs en lisant *Cité Libre* et *La grève de l'amiante* qu'elle développe son syndicalisme et son anticléricalisme «de journaliste politique et engagée¹⁴». L'engagement politique et social constitue le leitmotiv de Chaput-Rolland : «Je ne suis pas de celles pour qui vivre dans un pays suffit; il me faut vivre avec mon pays pour fonctionner sur le plan humain, intellectuel et moral¹⁵.»

Ne pouvant demeurer spectatrice, avide de contribuer aux transformations de la société, elle fonde en 1955 le journal politique *Points de vue* avec la journaliste Andréanne Lafond où Judith Jasmin, Thérèse Casgrain, Pierre Dansereau, Jacques Laguirand et Pierre Bourgault laissent leur marque¹⁶. Publié mensuellement, ce journal se veut «anti-duplessiste, pro-syndical, anti-clérical, à l'avant-garde du Mouvement laïque de langue française pour la création d'un secteur d'écoles neutres au Québec, et nationaliste [...]»¹⁷. Il paraît sous l'égide des Éditions Points de vue dirigées par Solange Chaput-Rolland et Andréanne Lafond et administrées par le mari de la première. Le confort matériel de Chaput-Rolland, ses contacts nombreux dans les réseaux d'affaires, intellectuels et politiques québécois, lui permettent donc de parler de la politique de manière indépendante, non partisane et dépourvue de tout sectarisme religieux ou politique¹⁸, comme peu de femmes le font à l'époque. La ligne éditoriale du magazine témoigne des éléments essentiels de la pensée de l'intellectuelle en ce qui a trait à la politique canadienne et québécoise; elle affirme le besoin d'un dialogue pancanadien afin de redéfinir les fondements du partenariat entre les anglophones et les francophones. Refusant les préjugés et souhaitant animer les débats, le journal aspire à «meubler ces deux solitudes canadiennes en insistant sur le fait que tous les points de vue peuvent être discutés, jugés et appréciés dans tous les domaines¹⁹». L'influence d'auteurs français qui ont laissé leur empreinte sur la pensée de Chaput-Rolland est également marquée. En effet, le journal s'annonce de gauche à la Mauriac, s'éloignant de la droite de Rumilly²⁰.

C'est d'ailleurs le *Bloc Notes* de Mauriac qui sert de source d'inspiration à Chaput-Rolland pour ses journaux politiques, qui suivront la fermeture de *Points de vue* en 1961, disparu dans des circonstances «pénibles», aux dires de l'auteure, en raison de la forte résistance des milieux cléricaux et politiques aux idées qui y sont défendues²¹. Marquée par l'engagement de Mauriac aux lendemains de la Deuxième Guerre mondiale qui se traduit par la création d'un journal politique, elle choisit également cette voie lui permettant de conjuguer son désir de comprendre la politique et de s'inscrire dans l'action en la critiquant presque quotidiennement. Le contexte de production de ces journaux est particulier. Les années 1960 sont marquées par la prise de parole citoyenne sur la scène nationale et internationale, par le Black Power, le Red Power. Sur la scène québécoise, un réveil s'opère également à travers l'affirmation de l'État québécois et la

naissance d'un nouveau nationalisme plus revendicateur²². Les francophones du Québec et du Canada, victimes dans le passé de lois assimilatrices qui ont miné leur présence dans les sphères du pouvoir politique et économique, ne veulent plus se contenter d'un rôle de second plan. Les bombes du FLQ sont là pour rappeler aux Canadiens que le temps est venu de mettre un terme au *statu quo*.

Son premier journal constitue un recueil épistolaire, unissant sa voix à celle de l'auteure canadienne-anglaise de renom Gwethalyn Graham. Intitulé *Chers Ennemis*, le livre paraît en anglais aux éditions Macmillan et en français aux Éditions du Jour en 1963. Troublées par la violence de leur époque, où les tensions entre les anglophones et les francophones atteignent leur paroxysme, les auteures, qui se sont rencontrées sur la colline parlementaire à Ottawa lors d'une manifestation anti-armes nucléaires, décident de prendre la plume et de se dire à chacune « leurs quatre vérités ». Leur projet épistolaire naît du manque de communication entre les univers anglophones et francophones et d'un besoin de bâtir des ponts entre les « solitudes ». Les deux femmes s'écrivent donc chacune une dizaine de lettres discutant du bilinguisme, de l'enseignement du français, de l'américanisation du Canada, de l'isolement des deux cultures principales du pays, des préjugés ambiants et de la persistance du *Speak White*. Témoignant de la fébrilité de l'atmosphère, Chaput-Rolland dresse ce constat : « Au moment où nous commençons à écrire ce livre, les relations entre le Canada anglais et français sont tendues, nerveuses ; il suffirait de peu pour provoquer un incident grave entre nos deux groupes²³. » Ce recueil se veut donc un premier pas pour briser les frontières qui se dressent entre les espaces anglophones et francophones et discuter librement des questions qui dérangent.

L'exercice devait se prolonger dans un autre volume, soutenu par une bourse de la Commission du Centenaire offerte aux deux essayistes en mai 1965 pour rédiger le deuxième tome de *Chers Ennemis* et entreprendre une vaste tournée de conférences à travers le pays afin d'aller à la rencontre de citoyens tous azimuts²⁴. Or, la mort de Gwethalyn Graham en novembre 1965 met abruptement fin au projet et transforme le dialogue en monologue. Chaput-Rolland décide d'honorer la mémoire de son amie en lui dédiquant le résultat de cette vaste tournée du Canada intitulé *Mon pays, Québec ou le Canada ?* L'ouvrage, publié en anglais et en français, est préfacé par le journaliste Claude Ryan et l'historien William Lewis Morton (pour la version anglaise). On y suit les pérégrinations de Chaput-Rolland à travers le Canada – le livre est d'ailleurs divisé en sections géographiques –, le résultat de ses rencontres et son exaspération face à l'incompréhension des anglophones de la condition des Québécois. On y découvre une femme en mission, avide de faire connaître le Québec et ses revendications dans toutes les provinces. La question qui guide sa réflexion est la sui-

vante: son pays, est-ce le Québec ou le Canada? La réponse est résolument le Québec, sa terre-Québec comme elle l'a baptisée. Toutefois, bien qu'elle affirme son nationalisme et qu'elle se montre impatiente envers les anglophones peu prompts à communiquer en français et ignorants de la culture canadienne-française, elle n'est pas prête à couper les liens complètement et à vouloir un Québec indépendant. Elle souhaite une meilleure expression de la dualité canadienne.

Par la suite, elle poursuit l'exercice chaque année. Elle consigne sur papier parfois quotidiennement, parfois hebdomadairement ses réflexions sur la politique canadienne, sur les relations canado-québécoises, sur les relations internationales, sur la culture, sur l'identité et sur la langue et elle les publie à la fin de chaque année au Cercle du livre de France. C'est ainsi que prennent forme les *Regards* de Solange Chaput-Rolland, qui vont paraître de la fin des années 1960 jusqu'au début des années 1980. Le ton de ces journaux politiques se veut direct, spontané; l'auteure ne craint pas de se contredire. En effet, elle souhaite s'imprégner des événements et les expliquer avec émotion. Selon ses dires, jamais elle ne revient sur ce qu'elle a écrit précédemment, pour ne pas se trahir. Le lecteur voit donc défiler les événements qui ont ponctué ces années au fil des pages et il les revisite à travers le regard de l'auteure. Il faut dire qu'elle incarne une observatrice privilégiée puisqu'elle a assisté à de multiples congrès politiques – libéraux, conservateurs et unionistes, fédéraux et provinciaux –, aux États généraux du Canada français de 1967 et à la Conférence fédérale-provinciale sur la Constitution de 1968.

Regards 1967. Québec année zéro est écrit avec en toile de fond un sentiment de révolte contre les États-Unis, où la guerre au Vietnam fauche une jeunesse florissante et revendicatrice. L'auteure dénonce l'impérialisme américain aux effets délétères sur les autres cultures, notamment la culture canadienne. Elle y fait la défense des organisations internationales multilatérales. *Regards 1968. Une ou deux sociétés justes?* se consacre aux questions constitutionnelles et aux travaux de la Commission Laurendeau-Dunton. Chaput-Rolland craint que le nouveau premier ministre canadien Pierre Elliott Trudeau ne vienne nuire au travail des commissaires, les empêchant d'aborder de front la question de la place du Québec au sein du Canada à travers la recommandation de révisions constitutionnelles²⁵. Toutefois, il s'avère impossible de résumer en quelques lignes les propos de ces journaux tant ils vagabondent d'idées en idées. Les inspirations littéraires de l'auteure, sa vie familiale, des remarques sur le paysage, sur les rencontres qu'elle noue ponctuent ses réflexions politiques.

Ses inspirations littéraires sont particulièrement évocatrices de ses orientations politiques qui tendent vers la gauche du spectre politique. La commentatrice politique dévoile un appétit particulier pour la lecture, autant pour les journaux locaux et internationaux que pour les romans et

les essais politiques québécois, canadiens et européens. Elle est influencée par les intellectuels qui dénoncent la colonisation, notamment Albert Memmi avec son *Portrait du colonisé* et Frantz Fanon. Elle pose d'ailleurs un regard empathique sur ceux qui subissent les affres de la décolonisation et bien que le sort des Québécois, historiquement colonisés, mais économiquement assez privilégiés²⁶, ne puisse s'apparenter à celui des populations d'Afrique ou d'Asie, il n'en est pas pour autant dépourvu de drame aux yeux de Chaput-Rolland : « Nos défauts sont des déficiences humaines, mais ils portent également la griffe de notre traumatisme collectif. Je citerai donc Albert Memmi pour mieux comprendre notre drame : "Je découvrerais que tous les Colonisés se ressemblaient... Tant de gens divers se reconnaissaient dans ce portrait que je ne pouvais plus prétendre qu'il fut seulement le mien [...]"²⁷ ». Elle lit également *Nègres blancs d'Amérique* de Pierre Vallières et bien qu'elle comprenne son désarroi et sa révolte, elle n'avalise pas sa violence : « Et même si je comprends fort bien la colère de ces jeunes contre un aréopage [sic] de gens endormis dans leur vénalité, je sens par toutes les fibres de ma faim de liberté, qu'une bombe lancée au hasard rejettera cette même liberté en prison²⁸. »

Ces journaux peuvent de prime abord sembler confus, peinant à trouver leur fil directeur. Or, le fil directeur est l'indignation de l'auteure et son désir d'action : « En résumé, je vis, pense et travaille selon cette pensée d'Emmanuel Mounier ; "notre rôle d'intellectuels, c'est le service de la lucidité"²⁹. » Décomplexée, Solange Chaput-Rolland n'hésite pas à emprunter le chapeau d'intellectuelle, à un moment où ce rôle est fortement occupé par les hommes. Témoin engagé de son temps, elle souhaite tout rapporter et tout critiquer. Une de ses thèses favorites est la suivante : « Plus un être humain est impliqué dans différentes causes, plus il trouve du temps pour en appuyer d'autres³⁰. »

À cheval entre le Québec et le Canada

À l'instar des André Laurendeau, des Léon Dion, des Jean Marchand et de la plupart des intellectuels qui gravitent autour de la Commission Laurendeau-Dunton et qui sont nés dans les premières décennies du XX^e siècle, Solange Chaput-Rolland embrasse le nationalisme québécois sans renier le Canada. Son nationalisme converge-t-il pour autant vers celui de ses pairs ? Pas complètement, car il peut parfois se rapprocher de celui plus enragé des jeunes de la génération de *Parti Pris*³¹ tout en conservant une certaine modération plus caractéristique de ceux qui ont cherché des solutions dans le cadre du fédéralisme canadien. Au même titre que Laurendeau, Dion et les intellectuels de la Commission Laurendeau-Dunton cherchant la réconciliation³², Chaput-Rolland est guidée par l'humanisme. Ses idées ont été inspirées par les penseurs français Jacques Maritain et

Emmanuel Mounier, qui plaçaient l'homme au cœur du changement social et qui ont permis de penser le nationalisme en dehors de la droite³³. Pour elle, comme pour d'autres jeunes de l'époque, le réveil nationaliste s'est opéré avec la montée du syndicalisme au Québec et le rejet d'un capitalisme symbolisant surtout le triomphe de l'entrepreneur anglais. Les ouvriers et les leaders syndicaux ont su insuffler de la fierté à une génération habituée à plier l'échine :

Jusqu'à l'avènement des syndicats ouvriers bien structurés, bien cadrés et décidés à ne plus laisser les Canadiens français être exploités par vos grands chevaliers de l'industrie et par trop de nos capitalistes endurcis dans leur peur de perdre les privilèges de leurs fortunes, seuls les bourgeois parlaient aux bourgeois. [...] Des rangs du syndicalisme sont sortis des sociologues, des essayistes, des poètes, des romanciers ayant conquis le droit de fouetter nos braves consciences de braves chrétiens pétris dans la grande peur du péché³⁴.

Si elle s'est abreuvée des idées défendues par Pierre Elliott Trudeau dans *La grève de l'amiante* et par *Cité libre* et qu'elles lui ont ouvert l'esprit, elle critique toutefois le manque d'aboutissement du nationalisme proposé : « L'équipe de *Cité libre*, ayant ouvert la porte aux idées de Mounier, de Maritain, deux catholiques de gauche, fut trop préoccupée par son action anti-duplessiste, anti-cléricale, pro-syndicaliste, pour projeter le nationalisme dans la juste lumière d'une conception audacieuse pour un nouveau Québec, sinon totalement indépendant, du moins plus libre dans son interdépendance avec les autres provinces³⁵. » Chaput-Rolland est en ce sens plus radicale que d'autres nationalistes remettant leurs espoirs sur un fédéralisme renouvelé. Les titres mêmes de ses journaux politiques parus pendant les années 1960 témoignent d'une tension constante entre les deux options : Mon pays, est-ce le Québec ou le Canada ? Y a-t-il une ou deux sociétés justes ? C'est ce qui l'amène à écrire : « La Terre-Québec est mon point de départ, et mon point d'arrivée³⁶. » Son impatience envers les anglophones, manifeste lors de la tournée de conférences pancanadiennes menant à la publication de *Mon pays, le Québec ou le Canada ?*, n'est pas sans s'apparenter à celle dont témoigne André Laurendeau dans son journal écrit pendant les années de la Commission Laurendeau-Dunton, où il exprime son exaspération face aux préjugés qui règnent d'un océan à l'autre³⁷. Partageant la franchise de Laurendeau, Chaput-Rolland ne craint pas de révéler aux anglophones leurs quatre vérités : « J'ai visité ce matin la French School de Toronto et cette façon barbare de baptiser une école française dénote un snobisme ridicule !³⁸ » L'attitude butée de certains anglophones rencontrés face au bilinguisme la crispe. Elle ne manque pas d'écorcher l'unilinguisme du Centre de la Confédération, qui doit ouvrir à l'Île du Prince-Édouard pour souligner le centenaire du Canada : « J'arrive mal aujourd'hui à desserrer les dents, à décolérer ; j'ai été profondément

blessée par cette visite dans cette prison de ciment³⁹. » Elle s'énerve également devant la difficulté des anglophones à articuler des phrases complètes en français.

Son irritation traduit d'ailleurs le climat de tension des années 1960, où certains intellectuels sentent qu'il faut agir avant qu'il ne soit trop tard et que le pays n'éclate : « Je suis pourtant forcée d'admettre ceci : lorsque mes amis anglophones me reprochent mon impatience devant leurs efforts pour dire deux mots de suite en français, ils ont raison. Mais pourquoi ont-ils attendu que le pays soit à la veille de sauter pour courir chez Berlitz⁴⁰ ? » Face à un anglophone rencontré dans une soirée mondaine en Colombie-Britannique, qui ne comprend pas pourquoi il doit parler français au Québec, elle s'indigne :

Si maintenant, nous ne sommes plus maîtres de parler notre langue, diable ! où irons-nous vivre ? Je n'ai pas encore compris pourquoi un si grand nombre de Canadiens anglais semblent littéralement terrorisés à l'idée de prononcer quelques phrases en français et j'aime à répéter ce mot d'un grand intellectuel anglais, venu d'Angleterre pour prendre part aux conférences de Couchiching durant l'été 1965. « Mais de quoi souffrez-vous donc, vous Canadiens anglais, vous agissez comme si parler le français était un péché. »⁴¹

L'impatience d'une Canadienne française et l'incompréhension des Canadiens anglais décrits dans *Mon pays, Québec ou le Canada ?* est symptomatique de cette époque de transition identitaire d'un Canada qui cherche ses repères entre son attachement aux symboles britanniques et la volonté de se trouver de nouveaux symboles afin de résister à une américanisation qui s'affirme avec de plus en plus d'aplomb⁴². Pour Chaput-Rolland, le « Canadien anglais, c'est [...] un individu en quête de son identité, passionnément attaché à des traditions dans lesquelles il ne se reconnaît plus. Entre un Canadien anglais du Canada et un Anglais d'Angleterre, en 1966, il n'y a aucune commune mesure⁴³ ». Elle souhaite que ce Canada qui se cherche en vienne à s'ouvrir au Québec et à comprendre ses revendications. Parfois, elle sent que les choses vont dans la bonne direction et cela nourrit ses espoirs d'un pays plus juste. À d'autres moments, son impatience se transforme en colère et sa foi envers le fédéralisme est ébranlée. C'est notamment le cas au moment de l'arrivée de Pierre Elliott Trudeau en politique fédérale : « J'hésite à me ranger résolument dans son clan : mon fédéralisme est vacillant et je redoute son intransigeance anti-nationaliste⁴⁴. »

Certains passages des journaux de Chaput-Rolland laissent présager qu'elle aspire à se rapprocher des idéaux d'une jeunesse en colère, avide de bouleverser l'ordre établi, de rompre avec les réflexes du colonisé pour voir émerger une nation plus fière, plus droite. Son discours sur la colonisation permet de faire des rapprochements avec la génération d'indépen-

dantistes rassemblés autour du projet de *Parti Pris*, revue intellectuelle, culturelle et politique fondée en 1963 par des jeunes révolutionnaires dans la vingtaine désireux de faire du Québec un État laïc et indépendant. La thématique de la colonisation traverse les pages du magazine. Frantz Fanon constitue d'ailleurs une inspiration notoire du mouvement. Toutefois, si le nationalisme de Chaput-Rolland se nourrit des thèses anticoloniales, elle ne se montre jamais aussi radicale⁴⁵ que la jeunesse rassemblée autour de *Parti Pris*. Leur conception diverge d'ailleurs totalement sur la nature du bilinguisme. Pour les animateurs de *Parti Pris*, il s'agit « d'une des formes les plus subtiles du colonialisme⁴⁶ ». C'est pourquoi ils s'empressent de discréditer l'initiative de Lester B. Pearson de mettre sur pied la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme en 1963. Ils désirent également marquer une rupture avec la génération des André Laurendeau, auquel on reproche les « jérémiades humanistes⁴⁷ », la génération de ceux qui souhaitent la réconciliation, car ils sont à la solde du colonisateur.

Pour Chaput-Rolland, la colonisation a laissé son empreinte : « Ajoutons à cela l'inévitable contexte de colonisation, qui existe en fait, en théorie et en pratique, et nous plongeons au cœur d'un problème baptisé par "l'autre majorité" *absence de compétence*⁴⁸. » Elle comprend les jeunes qui se sont abreuvés à Berque, Berl et Fanon en y découvrant les racines d'un problème qui dépasse les défauts d'une langue truffée d'anglicismes. Elle conçoit leur désillusion face à André Laurendeau, qui représentait en quelque sorte un phare, un guide :

La jeunesse nationaliste, forte de ses nouvelles notions ethnologiques, linguistiques et politico-culturelles avait rejeté rageusement la notion de fédéralisme, mais elle se tournait d'instinct vers Laurendeau lorsque les problèmes lui semblaient trop difficiles à comprendre, à raisonner, surtout à décrire. [...] Le jour où, poursuivant jusqu'au bout ses espoirs en un Canada authentiquement bilingue et bi-culturel, il accepta la présidence de la Commission Royale dont il est le principal architecte, les jeunes se sentirent abandonnés, j'oserais presque dire, trahis⁴⁹.

Elle embrasse cependant davantage la conception canadienne de Laurendeau, qui s'est fait le défenseur d'un Canada bilingue et biculturel. Contrairement aux « partipristes », Chaput-Rolland ne conçoit pas le bilinguisme comme un reliquat du colonialisme, mais plutôt comme un remède permettant d'aller de l'avant dans la création d'un Canada plus équitable pour les deux peuples fondateurs. Toutefois, son cynisme envers le fédéralisme renouvelé et la quête de Laurendeau pour un pays respectueux des deux peuples fondateurs la place dans un entre-deux parfois inconfortable, où elle cherche des solutions entre le Québec et le Canada.

Si elle ne peut se résoudre à prôner une rupture complète, c'est qu'elle craint une autre forme de colonisation jugée plus pernicieuse, celle des

Américains. En effet, pour Chaput-Rolland, le lien qui unit le Québec au Canada constitue en quelque sorte un rempart contre une américanisation dont les conséquences pourraient s'avérer funestes pour la culture francophone. Elle mentionne : « Pourtant, comme Canadienne, je crains cette américanisation. Elle conduira automatiquement à l'assimilation. Si nous quittons Charybe pour tomber en Scylla, nous transposerons dans le vocabulaire yankee, nos problèmes de bilinguisme, de biculturalisme, de binationalisme⁵⁰. » Pour elle, le Québec ne possède pas tous les leviers lui permettant d'assurer son avenir :

Et voilà pourquoi si le Canada anglais n'est pas mon pays puisqu'il refuse ma langue, ma culture, puisqu'il ne veut pas m'associer à lui dans toutes les grandes décisions de son avenir, le Québec est ma seule et véritable patrie, mais le Québec non plus, n'est pas mon pays. Mes compatriotes n'ont pas encore inventé les outils nécessaires à la solidité économique, intellectuelle, politique et humaine, sans lesquels un peuple ne peut se tenir debout [...] Un Québec indépendant, et incapable au bout de 20 ans de maintenir son indépendance, mourra dans les bras d'Américains [...] ⁵¹.

La tension est constante entre le fédéralisme et le nationalisme et ses tourments traduisent la difficile conjugaison des deux idéaux : « J'étouffe dans ma gaine nationaliste. Je me méfie autant de la cléricature patriotique que du fédéralisme le plus rénové⁵². » Et l'indépendance demeure toujours présente comme solution ultime si jamais les fondements du fédéralisme ne peuvent être révisés pour octroyer au Québec plus de compétences. Sans militer pour l'option, elle fait allusion à l'idée de pays à la fin de *Mon pays, Québec ou le Canada* ?⁵³. Avant d'envisager cette avenue, la solution passe par une réforme en profondeur du Canada, une réforme prenant la forme d'États associés où le Québec jouirait d'une autonomie beaucoup plus grande dans un Canada s'apparentant davantage à une confédération qu'à une fédération. Toutefois, pour que la réforme advienne, il faut préparer le terrain, d'où sa foi envers le dialogue, premier pas vers l'atténuation des préjugés alimentant le mal canadien.

Le dialogue pour susciter un rapprochement

« Nous sommes un peuple sans compréhension, sans dialogue, sans amour. »

Chers ennemis, p. 20.

Toute la stratégie de Solange Chaput-Rolland pour rapprocher les éléments disparates du Canada et faire comprendre le Québec à ses homologues anglophones repose sur la nécessité d'un dialogue à même d'insuffler une dose d'amour dans le mariage de raison canado-québécois. C'est d'abord une démarche personnelle qui la conduit vers le dialogue, comme

elle le précise dans *Chers ennemis*: «Je n'ai aucun désir de croisade, j'entame un dialogue avec vous pour ne pas étouffer sous le poids de mes rancœurs et pour aérer mes inquiétudes⁵⁴.» Ses journaux politiques débute d'ailleurs avec un échange épistolaire effectué avec une Canadienne anglophone, Gwethalyn Graham. Si deux femmes, une anglophone et une francophone, peuvent débattre sereinement et parvenir à s'entendre malgré leurs différences, pourquoi ne pourraient-elles pas servir de modèle et mener à des rapprochements plus larges entre les anglophones et les francophones? C'est le principe émanant de la publication de *Chers ennemis* qui s'ouvre avec une ode au dialogue: «Le dialogue est une des préoccupations les plus grandes des sociétés démocratiques et il nous semblait qu'il pourrait émerger quelque chose de valable de nos conversations⁵⁵.» Chaput-Rolland a elle-même goûté aux vertus apaisantes de l'échange de vues. Alors qu'elle était en colère à la suite de la manifestation anti-armements nucléaires menée entièrement en anglais dans la «Cathédrale même du bilinguisme» à Ottawa – le Parlement –, les mots de Gwethalyn Graham sur le chemin du retour vers Montréal l'ont apaisée: «Lorsque dans le train du retour je m'écrasai littéralement à vos côtés, j'avais le cœur en bataille, le patriotisme en rogne [...]. Comprenant mon état d'âme, vous avez, dans un français agréable, déploré le peu de respect de la plupart de nos hommes politiques pour le bilinguisme au Canada. Votre insistance à parler ma langue et votre gentillesse m'ont calmée⁵⁶.» Elle a donc souhaité transposer cet état apaisant à l'ensemble du pays en donnant l'exemple avec un livre visant à «aider à supprimer le rideau de préjugés qui en ce moment divise les Canadiens entre eux, entraînant ainsi un risque de suicide national⁵⁷».

Si en cours de route Chaput-Rolland a perdu son interlocutrice, elle a tout de même continué la conversation, cette fois avec l'ensemble des Canadiens. C'est pourquoi la traduction de ses journaux fait partie intégrante du projet, pour éviter de ne parler qu'aux siens. Elle en veut d'ailleurs à l'éditeur Macmillan, qui a assuré la traduction de *Chers Ennemis* et de *Mon pays, Québec ou le Canada?* de refuser de traduire *Québec année zéro*⁵⁸. C'est finalement Château Books de Montréal qui prend le relais.

C'est ce besoin de dialogue qui la pousse également à sortir de chez elle et à traverser le Canada alors qu'elle aurait les moyens financiers de rester tranquillement à la maison et de profiter de sa résidence secondaire au Lac Marois ou de la présence de ses petits enfants. Elle souligne d'ailleurs l'incompréhension de ses amis face à son besoin d'engagement: «“Mais pourquoi donc acceptes-tu ce travail”, demandent-ils. [...] Pourrais-je, sans être physiquement malade, ne pas faire cet ultime effort pour tenter, très modestement et sans grands espoirs de réussir, de faire comprendre ma terre Québec au reste du pays [...]»⁵⁹.» Souvent, le dialogue s'avère exaspérant et Chaput-Rolland se sent incomprise. Si cela ne

l'empêche pas de sombrer dans le pessimisme, elle refuse cependant d'abdiquer et continue à tisser des liens afin de bâtir des ponts entre les deux communautés culturelles principales du pays. Elle conçoit toutefois que ce n'est qu'un idéal et qu'il survit péniblement une fois confronté à la réalité. Dans *Québec année zéro*, elle mentionne : « Avec une candeur déconcertante, j'ai cru que je pouvais contribuer au rapprochement entre les Canadiens. Dans cette optique, j'ai publié *Mon pays, Québec ou le Canada*?⁶⁰ » Si elle continue de croire au dialogue, c'est que les signes de bonne volonté des côtés anglophone et francophone se manifestent tout de même ponctuellement et nourrissent ses espoirs de réformation du pays.

Les États associés

« Quand nous aurons amendé la Confédération, nous marcherons la tête haute en votre compagnie⁶¹ », souligne-t-elle dans *Chers ennemis*. Les années 1960 constituent un terreau riche pour l'étude des réformes souhaitées à la Constitution. En effet, en plus de la Commission Laurendeau-Dunton, dont le mandat était d'imaginer un espace permettant la reconnaissance des deux peuples fondateurs, les conférences constitutionnelles⁶² se succédaient et les événements académiques visant à repenser la Confédération se multipliaient d'un bout à l'autre du pays. L'atmosphère particulière, avec le rejet ferme du *statu quo* fédéraliste de la part du Québec, l'arrivée sur la scène publique d'un fort contingent de sociologues, d'historiens et de politologues désireux de contribuer aux débats politiques et la volonté de créer un Canada à même de traverser un autre siècle d'existence, permet d'expliquer la richesse et l'ampleur des débats tenus pendant cette décennie sur les refontes constitutionnelles. Les options débattues pour atteindre l'égalité entre les francophones et les anglophones prolifèrent : décentralisation des compétences, fédéralisme renouvelé, fédéralisme coopératif, statut distinct ou particulier pour le Québec, États associés ou indépendance.

Chaput-Rolland défend quant à elle le statut particulier et la notion d'États associés. À ses yeux, une décentralisation poussée serait salutaire. Le Québec ne constitue pas une province comme les autres ; il représente une nation qui doit pouvoir discuter d'égale à égale avec Ottawa et les autres provinces. En fait, elle envisage un Canada différent où toutes les provinces en viendraient à jouir de plus d'indépendance. Elle avoue tout de même se sentir incomprise dans sa position : « Dans ce sens, je ne suis ni fédéraliste, ni indépendantiste, mais réaliste, évolutionniste. J'aspire au jour où la formule honnie aujourd'hui des États associés, deviendra la structure politique du Canada. À ce moment il ne s'agira plus de l'association de deux États, c'est-à-dire, de neuf provinces avec une, mais de l'union et de l'interdépendance de plusieurs États autonomes⁶³. » Elle ima-

gine un modèle à la Suisse, où les cantons constituent des entités politiques souveraines gérées par leur propre administration et disposant de leurs ressources librement. La Suisse est donc érigée en exemple permettant d'imaginer le remède aux problèmes canadiens : « je me demande sérieusement si la réponse à des problèmes qui s'échelonnent sur plusieurs années, ne repose pas dans l'adoption immédiate d'un statut d'état particulier pour le Québec qui nous conduirait vers une association d'états modelés sur la Fédération suisse⁶⁴. » Pour elle, il s'agit du rempart contre une indépendance qui serait « prématurée », mais « inévitable » si jamais le Canada s'entête à refuser la reconnaissance souhaitée⁶⁵.

La solution envisagée pour l'avenir se concentre donc presque exclusivement sur le Québec, négligeant le Canada français. En ce sens, Chaput-Rolland représente une femme de son époque, marquée par la montée du nationalisme québécois et l'éclatement progressif du projet du Canada français⁶⁶. Elle le mentionne à la fin de *Mon pays, Québec ou le Canada ?* : c'est plus Québécoise et moins Canadienne française qu'elle dépose ses valises à la suite de sa traversée du Canada⁶⁷. Elle a d'ailleurs aidé à la préparation et vécu de l'intérieur les États généraux du Canada français, dont elle relate les événements dans *Québec année zéro*. Ils lui font d'ailleurs vivre toute une gamme d'émotions, passant de l'espoir à l'amertume : « Nous assistons depuis deux jours à la naissance de deux francophonies distinctes dont j'ai esquissé la signification dans ce livre. La confrontation entre Québécois et Canadiens français des autres provinces est dure, douloureuse. Les Québécois ne sont plus patients [...]. Ils deviennent blessants, injurieux même pour nos compatriotes et mon cœur se serre devant leur déconfiture⁶⁸. » Si elle a été privée du droit de parole et de vote lors de ce rassemblement en raison de la fonction de secrétaire qu'elle y occupe, elle se réapproprie cette parole dans son journal où elle en profite pour faire une distinction entre le droit à l'autodétermination pour lequel les délégués québécois ont voté et l'indépendance. À ses yeux, les journalistes brouillent les cartes en ne distinguant pas les deux options. Et elle se range derrière la première. L'autodétermination représente un principe promu par les Nations Unies qui défendent le droit des peuples de choisir le système politique qui les gouverne. Pour Solange Chaput-Rolland, il s'agit du droit des Canadiens français de refuser la Constitution telle qu'elle se présente en 1967 et de la transformer pour créer une nouvelle égalité avec le Canada anglais⁶⁹. Elle précise sa pensée en la situant à mi-chemin entre la conception de René Lévesque et de Daniel Johnson. Elle rêve d'un « Canada associé, un Canada formé de deux États distincts⁷⁰ ».

Son journal lui permet également de critiquer ces intellectuels et humanistes dont les rêves s'échouent sur les rives du pouvoir à Ottawa. La politique est une mangeuse d'hommes et Chaput-Rolland fait le constat

d'un Québec mal représenté à Ottawa. Elle écorche donc au passage le syndicaliste Jean Marchand, que Léon Dion évoque comme étant « le plus intuitif, le plus explosif, le plus entier des nouveaux intellectuels [...] »⁷¹. Une fois à Ottawa, il passe selon elle de « syndicaliste profondément humaniste » à défenseur d'un « fédéralisme bourgeois dans lequel peu de Québécois se reconnaissent »⁷². L'homme politique qu'elle critique avec le plus de virulence est sans doute Pierre Elliott Trudeau. Bien qu'elle admire la modernité de *Cité libre*, son rôle d'éveilleur de conscience et sa fougue politique, elle déchantait lors de son arrivée à Ottawa avec les deux autres colombes, Jean Marchand et Gérard Pelletier, mais surtout lors de son entrée au cabinet à titre de ministre de la Justice en 1967. Son manque de flexibilité quant à la Constitution la désespère. Il est à l'opposé de la conception souple qu'elle préconise. Selon elle, Trudeau pourrait faire mieux s'il arrêtait de se prendre pour le « Pape de la Constitution ». Voulant sans doute mettre en lumière son arrogance et l'ascendant qu'il a sur le premier ministre canadien Lester B. Pearson, Chaput-Rolland trace un parallèle entre la personnalité du ministre de la Justice et le Roi Soleil : « La Constitution, c'est moi », souligne-t-elle à la suite d'une entrevue accordée par Trudeau à l'émission *Aujourd'hui*⁷³.

Au fil des bribes racontées de manière éparse dans ses journaux politiques, il devient possible de retracer la pensée politique de Chaput-Rolland et de mieux cerner la nature de son nationalisme, un nationalisme vibrant, assumé, mais moins radical que celui de ceux adhérant au projet de séparation. Le Québec constitue sans contredit une nation à ses yeux, un pays métaphorique même. C'est l'endroit où elle se sent libre, c'est l'endroit où elle peut s'exprimer sans ambages et faire résonner sa langue, c'est l'endroit où elle se sent appartenir. Bien qu'elle souhaite ardemment créer des liens jugés salutaires avec le Canada anglophone, tout la ramène au Québec. La conception d'un statut distinct menant à des États associés est discutée dans les années 1960, sur la scène politique et intellectuelle⁷⁴. Il s'agit en quelque sorte de rapatrier au Québec tous les leviers, c'est-à-dire les compétences culturelles, linguistiques et économiques, lui permettant de contribuer à son rayonnement national. Il s'agit de faire du Québec un partenaire à part entière d'Ottawa, d'en faire un État conservant toutefois des liens avec l'État canadien. On peut donc ranger Solange Chaput-Rolland dans le clan des théoriciens de la décentralisation du fédéralisme, parmi lequel se trouvent André Laurendeau, Paul Lacoste et Léon Dion notamment.

Femmes et politique : une quête d'équilibre et d'acceptation

Dans les années 1960, peu de femmes contribuaient aux débats politiques menés sur la scène publique. Après avoir discuté des idées défendues par

Chaput-Rolland, il s'avère pertinent de montrer comment elles furent reçues par ses pairs, majoritairement masculins, et comment elle entrevoyait sa place dans le bastion masculin du commentaire politique. Nous pourrions écrire un article complet abordant exclusivement ce sujet tant il est complexe. Nous ne pourrions donc pas entrer ici dans les détails, mais nous souhaitons tout de même apporter quelques pistes de réflexion.

D'emblée, soulignons que la présence même des femmes en politique représentait un phénomène rare à cette époque : à Ottawa, il y avait Judy LaMarsh au cabinet de Lester B. Pearson et à Québec, Claire Kirkland-Casgrain, élue depuis 1961, représentait la seule femme à l'Assemblée nationale. Le récit relaté dans les mémoires politiques de LaMarsh, *Memoirs of a Bird in a Gilded Cage*, témoigne d'un monde misogyne, où les hommes ne se privent pas de boire un coup et de s'éclater pendant que la ministre travaille sans relâche pour montrer qu'elle a sa place en politique⁷⁵. Il met également de l'avant la volonté de LaMarsh d'affirmer sa féminité en refusant de se masculiniser pour entrer dans un monde où elle cherche ses marques et où les normes ont été établies par des hommes pour des hommes.

Les mémoires militants ou politiques écrits par les pionnières constituent un phénomène intéressant en soi puisque, comme l'a montré la littéraire Helen Buss, il s'agit d'un outil à la disposition des femmes désireuses de prendre une parole qu'on leur refuse dans les milieux traditionnels. Au sein de ces mémoires, elles sont libres de se prononcer sur les enjeux qui les animent, de formuler des critiques qu'elles n'oseraient peut-être pas exprimer sur une tribune publique et de brouiller les frontières entre le privé et le public. Certes, elles s'exposent à des attaques en publiant leurs idées, mais pendant qu'elles rédigent, nul ne vient interrompre leur parole. Bien souvent, comme en témoigne Buss, les mémoires des pionnières, que l'on pense à Nellie McClung⁷⁶ ou à LaMarsh, qui adoptaient des attitudes féministes sans nécessairement s'afficher clairement comme appartenant au mouvement, montrent une quête ardue de balance, d'équilibre entre le rôle attendu d'elles par la société – être une bonne ménagère, une bonne mère et une bonne épouse – et leur volonté d'engagement politique⁷⁷. Elles se prononcent sur des sujets masculins, elles plongent dans la vie publique, mais elles le font en s'assurant de rester femmes pour ne pas brusquer les hommes peu habitués à leur présence⁷⁸.

On remarque exactement le même phénomène chez Solange Chaput-Rolland. Dans *Une ou deux sociétés justes ?*, la commentatrice politique revient sur les diatribes lancées à son égard au sujet de la structure de ses journaux, qui entremêlent pensée politique et bribes de sa vie quotidienne et familiale. Pour elle, ces critiques sont sans fondement. Elle est femme et donc la cuisine, la maternité, l'amour de la maisonnée et l'horticulture

font partie intégrante de ce qu'elle est. Elle s'indigne d'ailleurs de ces intellectuelles qui empruntent des attitudes trop masculines :

Trop souvent les intellectuelles donnent d'elles-mêmes une image de bas-bleus, de femmes masculines pour qui cuisiner un cassoulet, réussir un soufflé, arroser un jardin, allumer une chandelle au milieu d'une table bien garnie, sont des occupations dégradantes. Je n'accepte pas que l'on puisse croire un seul instant que je vive 24 heures par jour, le nez chaussé de lunettes épaisses, les doigts noircis d'encre, les oreilles tendues aux seuls bruits de la politique canadienne et internationale ! Je suis peut-être préoccupée par mon image ; mais je tiens essentiellement à ce qu'elle reflète la vérité très terre à terre d'une femme qui veut aussi témoigner de tendresse, d'amour, de loyauté et de la simple joie des gestes quotidiens⁷⁹.

L'ambiguïté de son discours sur la place des femmes est mise en lumière par un autre passage de ses journaux où elle critique les dames patronnesses, adeptes de vacuité, navigant de réceptions mondaines en cocktails et préférant discuter de petits fours que de sujets importants⁸⁰. Sa position s'avère donc en constante tension, entre un idéal qu'elle souhaite préserver, celui de la femme féminine parvenant à répondre aux exigences sociales tout en s'engageant publiquement, et ce désir d'éviter de verser dans la vacuité ou la prétendue masculinité de certaines intellectuelles. Elle mise donc sur des qualités attribuées aux femmes jouissant d'une représentation positive, telles que la tendresse et l'amour, pour montrer sa légitimité. Parce qu'elle parvient à rester femme et à bien remplir son rôle, elle peut aussi s'adonner au commentaire politique et prononcer des conférences sur les tribunes publiques.

Ce discours constitue une façon de justifier un rôle sujet aux critiques et de le rendre plus acceptable aux yeux de ses collègues masculins. Sa quête de balance entre deux modèles difficilement conciliables n'est pas sans porter fruit. Dans la préface de *Une ou deux sociétés justes ?*, le politologue Gérard Bergeron remercie l'auteure de prendre la parole en restant femme : « [...] il faut savoir gré à Solange Chaput-Rolland de tenir une plume politique en femme, sans embaucher la trompette féministe. [...] Chaput-Rolland ne s'excuse pas à tout moment d'être femme pour "parler politique". Aucune attitude de supériorité frustrée. » Il poursuit en soulignant la justesse de ses pointes d'humour, utilisées pour dédramatiser des situations ou émotions intenses ou pour relativiser le sérieux de certaines choses jugées graves : « C'est peut-être ça, le charme féminin en littérature... ⁸¹ ». Le ton adopté par Bergeron ne manque pas de paternalisme. En traçant un parallèle entre le mouvement féministe et les « femmes frustrées », il laisse également présager le malaise suscité par le mouvement féministe dans les milieux intellectuels québécois majoritairement masculins. Il devient donc plus sage, pour s'y intégrer, de conserver quelques attributs féminins dont les fémi-

nistes, selon l'interprétation faite par certains observateurs de l'époque, seraient privées.

Parce qu'elle ne masque pas ses opinions et qu'elle ne craint pas de nommer ce qui lui déplaît, Chaput-Rolland s'attire les reproches. Ce n'est pas tant son propos que l'on critique que sa façon jugée « féminine » de l'exprimer, c'est-à-dire en versant dans le trop-plein d'émotivité. Comme le rappelle Hugh MacLennan dans la préface de la traduction anglaise de *Québec année zéro*, il y a une distinction entre la façon d'écrire des femmes et des hommes :

Women have a different attitude toward consistency, and Madame Chaput-Rolland thinks, feels and writes like a woman. The male reviewers who rough-handled the English Version of *My Country, Canada or Quebec*? did so because her woman's approach to a kind of writing usually dominated by men irritated them so much they refused even to try understand her. They said she had a chip on her shoulder and she often did; even more often, the chip was the first thing an Anglais touched when he spoke with her. They accused her of unreasonableness, and often she was very unreasonable. [...]. But chiefly what they could not stand was the book's lack of logical consistency⁸².

Il énumère ici les récriminations adressées à son égard au Canada anglais : manque patent de logique, déraisonnable et irritable. On verse ici aisément dans le cliché de la femme hystérique. La prise de parole des femmes ne se fait donc pas aisément. Si elles osent adopter une posture critique du milieu masculin, elles prêtent le flanc à de nombreuses critiques. Chaput-Rolland n'est pas tendre à l'égard du Canada anglophone et une réaction est certainement attendue, mais c'est sa personnalité qui est attaquée plutôt que son propos.

Que ce soit en raison des critiques qu'ils se sont attirés, de son sexe ou du genre littéraire qu'elle a adopté, souvent jugé mineur, les travaux de Chaput-Rolland n'ont pas été beaucoup discutés dans l'historiographie. À ce titre, mentionnons son absence de l'une des références en histoire intellectuelle du Québec, soit le deuxième tome de *La modernité au Québec* d'Yvan Lamonde, consacré à la période de 1939 à 1965, elle qui représente pourtant une figure du Québec moderne, à travers son appui au syndicalisme, sa critique de l'omniprésence de la religion, son militantisme en faveur d'une société distincte et ses flèches lancées envers l'avilissement induit par la colonisation⁸³. Les ouvrages d'histoire constitutionnelle n'ont également, à notre connaissance, pas retenu sa contribution. À titre d'illustration, *Le choix d'un pays* de Jean-Louis Roy aborde la notion d'États associés sans mentionner l'apport de Solange Chaput-Rolland à sa définition. En fait, deux seules femmes, Judy LaMarsh et Vera Murray, se taillent une place dans l'index de cet ouvrage⁸⁴.

Il est toutefois intéressant de constater que Léon Dion classe Chaput-Rolland parmi les intellectuels de son époque lorsqu'il évoque la fondation

du Mouvement laïque de langue française en 1961 en mentionnant : « Parmi les membres, on trouve les noms de plusieurs intellectuels, presque tous de Montréal : Gérard Pelletier, Marcel Rioux, Jean Le Moine, Jacques Godbout, Pierre de Bellefeuille, Solange Chaput-Rolland, Judith Jasmin, Jean-Louis Roux⁸⁵. » Il déplore également à quel point les années 1950 incarnaient un monde d'hommes, où les postes de pouvoirs et les rôles d'influence étaient l'apanage de candidats masculins. Dans cet espace monochrome, des femmes se sont tout de même illustrées. Solange Chaput-Rolland, au même titre que Jeanne Lapointe, Thérèse Casgrain et Anne Hébert, fait partie de celles qu'il a le plus admirées. Il ne développe par contre pas davantage au sujet des idées qu'elles ont défendues⁸⁶. Le climat des années 1950 dépeint par Dion vaut également pour la décennie qui suit et les préjugés ou le manque d'espace de prise de parole pour les femmes désireuses de parler de politique ont certainement nui au retentissement de leur propos. Il s'avère d'ailleurs ardu d'être prise au sérieux quand les préfaces des ouvrages dénigrent le propos de l'auteure en les jugeant peu consistants, décousus ou trop émotifs, comme ce fut le cas pour Chaput-Rolland.

Adoptant les codes du milieu, l'intellectuelle a elle-même contribué à dénigrer les femmes en politique. En effet, elle tient des propos durs au sujet de Judy LaMarsh et de ses mémoires jugés incendiaires. Elle reproche à la ministre de critiquer ses collègues masculins et de verser dans le ragot : « Mais madame LaMarsh est hélas sa pire ennemie ; ses indiscretions, ses descriptions féroces d'hommes qui ont été ses collègues desservent le sérieux de son livre. Au-delà de certaines confidences dures, mais pas très graves, certains potins et ragots de couloirs n'auraient pas dû être permis par son éditeur. J'imagine le sort que me réserverait Pierre Tisseyre le jour où je dirais, moi aussi, tout ce que je sais des coulisses de la politique⁸⁷. » Ce passage en dit long sur ce que les femmes peuvent dire... ou ne pas dire en politique pour être acceptées. Si elle préfère ne pas créer de vagues afin de poursuivre sa carrière, Chaput-Rolland souligne quand même le ridicule de certaines perceptions véhiculées par les hommes qui s'étonnent qu'une femme puisse penser. C'est ainsi qu'elle mentionne son désir de rencontrer la romancière parisienne Françoise Parturier, auteure de *Lettres Ouvertes aux Hommes* : « Je ne suis ni féministe, ni anti-féministe, mais lorsque je lis "Dire à une femme qui raisonne avec un cerveau d'homme c'est lui dire qu'elle ne peut pas raisonner avec son propre cerveau et c'est affirmer votre indéracinable croyance dans son insuffisance intellectuelle" j'éprouve un désir bien fraternel, de serrer la main de madame Parturier⁸⁸ ! »

Ni féministe, ni antiféministe, ni foncièrement fédéraliste, ni indépendantiste, la pensée formulée par Solange Chaput-Rolland dans ses journaux politiques parus dans les années 1960 témoigne avec acuité de cette

décennie riche en ambiguïtés⁸⁹, parcourue par des discours d'acceptation des minorités alors que leur sort demeure précaire, traversée par la lutte des femmes, mais par une présence forte de bastions masculins difficilement pénétrables.

Conclusion

Les journaux politiques de Chaput-Rolland sont pertinents à plusieurs égards. Ils présentent notamment un discours intéressant sur la repossession. D'un côté, il y a la repossession du Québec où les voix sont nombreuses à s'élever pour que le passé ne soit pas le garant de l'avenir. Parmi ces voix, celle de Solange Chaput-Rolland, qui milite pour une position mitoyenne entre le fédéralisme et l'indépendance, mérite d'être entendue et intégrée parmi celles qui ont pensé le fédéralisme canadien. Si elle souhaite voir un Québec autonome, à même de gérer sa culture, sa langue et son économie, elle n'est pas prête à couper les ponts complètement avec le reste du pays. Elle ne sera d'ailleurs jamais prête à le faire. Contrairement à un Jacques-Yvan Morin, qui a donné une chance au fédéralisme dans les années 1960, militant pour le statut particulier, avant de rejoindre les rangs du Parti québécois, elle n'embrassera jamais le mouvement souverainiste. Elle continua de croire au fédéralisme et fut nommée commissaire à la Commission Pépin-Robarts, mise sur pied par le gouvernement Trudeau dans le sillage de l'élection d'un gouvernement souverainiste au Québec en 1976. La Commission défendit d'ailleurs l'option de la décentralisation du fédéralisme comme voie d'avenir.

D'un autre côté, les journaux de Chaput-Rolland témoignent d'une volonté de repossession d'une parole féminine souvent brimée dans les milieux masculins où l'on s'étonne que les femmes puissent penser. Solange Chaput-Rolland ne pensait pas comme un homme. Elle pensait. À l'intérieur de ses journaux, l'intellectuelle peut s'exprimer librement, sans crainte d'être interrompue. Si les critiques furent nombreuses, elles ne l'empêchèrent pas de consigner ses idées politiques jusqu'au début des années 1980.

En donnant une voix à Solange Chaput-Rolland dans un numéro consacré aux nouvelles perspectives en histoire politique, cet article se veut également une invitation à poursuivre le défrichement des trajectoires des pionnières pour qu'elles deviennent la normalité et non pas l'exception dans le monde des idées. Il y a malheureusement une certaine contemporanéité aux critiques adressées à Chaput-Rolland. Encore aujourd'hui, les femmes s'engageant publiquement sont plus susceptibles d'être critiquées sur leur image que sur leur propos. Leur parole n'a pas le même poids que celle des hommes et elles se privent encore de la prendre dans les espaces traditionnellement masculins⁹⁰. Lorsque nous retournons

aux origines du phénomène, il est aisé de comprendre pourquoi les obstacles se posant sur la route de l'engagement au féminin sont encore loin de représenter des reliquats du passé.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Un des objectifs de l'ouvrage est d'ailleurs de porter une « attention particulière à la forme spécifique d'affirmation intellectuelle des femmes. » Ce faisant, les auteurs introduisent toutefois un biais voulant que les femmes se soient nécessairement distinguées des hommes dans leur affirmation intellectuelle. Yvan Lamonde, Marie-Andrée Bergeron, Michel Lacroix et Jonathan Livernois, *Les intellectuel.les au Québec. Une brève histoire*, Montréal, Del Busso Éditeur, 2015, p. 7.
2. Voir Chantal Théry (dir.), *Jeanne Lapointe, artisane de la Révolution tranquille*, Montréal, Tryptique, 2013, 100 p. On y apprend notamment, de la plume de Guy Rocher, que l'apport de Jeanne Lapointe à la rédaction du rapport Parent aurait été plus substantiel que l'histoire ne l'a retenu. Voir également Chantal Théry et Claudia Raby, « Jeanne Lapointe : un art et une éthique du dialogue », *Recherches féministes*, vol. 21, n° 1, 2008, p. 59-78 ; Andrée Lévesque, *Éva Circé-Côté, libre-penseuse*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2010 et Andrée Lévesque (dir.), *Madeleine Parent militante*, Montréal. Éditions du remue-ménage, 2000.
3. C'est le cas notamment au *Bulletin d'histoire politique*, où les femmes ont une présence plutôt effacée tant comme sujet que comme auteures d'articles, mis à part dans un numéro spécial abordant leur présence en politique. Voir le dossier « Les femmes en politique québécoise depuis 50 ans », vol. 20, n° 2, hiver 2012, p. 7-136.
4. Pour une critique de l'absence des femmes dans la trame narrative de l'histoire nationale du Québec, voir Micheline Dumont, *Pas d'histoire, les femmes ! Réflexions d'une historienne indignée*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2013, p. 31. Le fait que les femmes ne soient pas des actrices à part entière de cette trame narrative nuit à ce qu'elles puissent être considérées comme des êtres à même de penser la nation. Sur l'invisibilité politique des femmes, voir également Micheline Dumont, « Insérer les femmes dans l'histoire : le parcours d'une vie », *Canadian Historical Review*, vol. 93, n° 4, décembre 2012, p. 662.
5. Le terme intellectuel retenu ici s'inspire de la définition proposée dans *Les intellectuel.les au Québec*, définition influencée par la tradition française voulant que l'intellectuel soit un homme ou une femme engagé dans l'espace public pour y faire résonner un discours. Voir Lamonde *et al.*, *op. cit.*, p. 9.
6. Le terme journal a été choisi pour qualifier la forme de l'œuvre littéraire de Chaput-Rolland en raison des entrées datées et de l'émotion qui nourrit le souffle de l'écriture.
7. Francine Richer et Francine Harel Giasson, *Solange Chaput Rolland – la soif de liberté*, Montréal, Éditions Transcontinental, 1997, 191 p.
8. Dans *Repossessing the World*, Helen Buss montre comment le genre considéré comme mineur des mémoires a permis aux femmes de s'exprimer sur une

- myriade de sujets. Voir Helen M. Buss, *Repossessing the World: Reading Memoirs by Contemporary Women*, Waterloo, Wilfrid Laurier University Press, 2002, 206 p.
9. Solange Chaput-Rolland, *Mon pays, Québec ou le Canada ?*, Montréal, Le Cercle du livre de France, 1966, p. 22.
 10. *Ibid.*, p. 21.
 11. *Ibid.*, p. 20.
 12. *Ibid.*
 13. Margaret E. McCallum, « Solange Chaput-Rolland », *Encyclopédie canadienne*, encyclopediecanadienne.ca.
 14. Solange Chaput-Rolland, *Regards 1967. Québec année zéro*, Montréal, Le Cercle du livre de France, 1968, p. 54.
 15. *Idem.*, *Mon pays, le Québec ou le Canada ?*, p. 22.
 16. André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise, des origines à nos jours. T. 9: 1955-1963*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1973, p. 18.
 17. Solange Chaput-Rolland, *op. cit.*, p. 21.
 18. André Beaulieu et Jean Hamelin, *op. cit.*, p. 19.
 19. *Ibid.*
 20. *Ibid.* Il est pertinent de souligner ici que Mauriac était un gaulliste de gauche.
 21. *Ibid.*
 22. Marcel Martel et Martin Pâquet, *Langue et politique au Canada et au Québec. Une synthèse historique*, Montréal, Boréal, 2010, p. 129.
 23. Solange Chaput-Rolland et Gwethalyn Graham, *Chers Ennemis*, Montréal, Les Éditions du Jour, 1963, p. 17.
 24. Solange Chaput-Rolland, *Mon pays, Québec ou le Canada ?*, p. 19.
 25. Solange Chaput-Rolland, *Regards 68. Une ou des sociétés justes ?*, Montréal, Le Cercle du livre de France, 1969, p. 118-119.
 26. *Idem.*, *Regards 1967. Québec année zéro*, p. 52.
 27. *Ibid.*, p. 52-53.
 28. Solange Chaput-Rolland, *Regards 68. Une ou deux sociétés justes ?*, p. 65.
 29. *Idem.*, *Regards 67. Québec année zéro*, p. 75-76.
 30. *Idem.*, *Mon pays, Québec ou le Canada ?*, p. 69.
 31. Les jeunes rassemblés autour du mouvement de *Parti Pris* revendiquent une révolution permettant de voir émerger un Québec indépendant, socialiste et laïc.
 32. Valérie Lapointe-Gagnon, *Penser et « panser » les plaies du Canada: le moment Laurendeau-Dunton*, Thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 2013.
 33. Sur l'influence de Mounier et de Maritain sur les penseurs canadiens-français et sur André Laurendeau plus particulièrement, voir Yvan Lamonde, *La modernité au Québec. Tome 1 : La Crise de l'homme et de l'esprit, 1929-1939*, Montréal, Fides, 2011, p. 43-48.
 34. Solange Chaput-Rolland, *Chers ennemis*, p. 38.
 35. *Idem.*, *Regards 67. Québec année zéro*, p. 56.
 36. *Ibid.*, p. 90.
 37. André Laurendeau, *Journal tenu pendant la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*, Montréal, VLB éditeur/Septentrion, 1990, p. 74-75.
 38. Solange Chaput-Rolland, *Mon pays, Québec ou le Canada ?*, p. 68.
 39. *Ibid.*, p. 42.

40. *Ibid.*, p. 29.
41. *Ibid.*, p. 99.
42. Sur la quête identitaire du Canada dans les années 1960, voir José Igartua, *The Other Quiet Revolution: National Identities In English Canada, 1945-71*, Vancouver, UBC Press, 2006, 277 p.
43. Solange Chaput-Rolland, *Mon pays, Québec ou le Canada ?*, p. 99.
44. *Idem.*, *Regards 68. Une ou deux sociétés justes ?*, p. 72.
45. Elle les considère d'ailleurs comme des terroristes et des fanatiques. Voir *Mon pays, Québec ou le Canada ?*, p. 152.
46. Pierre Maheu, «Chronique du laïcisme», *Parti Pris*, mai 1966, p. 57.
47. *Idem.*, «De la révolte à la révolution», *Parti Pris*, octobre 1963, p. 5.
48. Solange Chaput-Rolland, *Regards 67. Québec année zéro*, p. 55.
49. *Ibid.*, p. 57.
50. *Ibid.*
51. *Ibid.*, p. 178.
52. *Ibid.*, p. 23.
53. C'est dans *Mon pays, Québec ou le Canada ?* que Solange Chaput-Rolland se montre la plus désillusionnée face aux réelles possibilités de réformation du système politique canadien. Son voyage au Canada l'a bouleversée. Elle conclut : «En conséquence, je reviens à la Terre-Québec plus [Q]uébécoise que [C]anadienne française, parce que j'ai appris durement, douloureusement et définitivement, que pour demeurer fidèle à la ligne profonde de mon passé, de mon présent et de tout ce qui compose mon être de langue et de culture françaises, je dois vivre au Québec, dans un Québec qui un jour deviendra peut-être, mon pays.» (p. 180-181)
54. Solange Chaput-Rolland, *Chers ennemis*, p. 23.
55. *Ibid.*, p. 12.
56. *Ibid.*, p. 16.
57. *Ibid.*, p. 13.
58. *Idem.*, *Regards 68. Une ou deux sociétés justes ?*, p. 58.
59. *Idem.*, *Mon pays, Québec ou le Canada ?*, p. 28.
60. *Idem.*, *Regards 67. Québec année zéro*, p. 23.
61. *Idem.*, *Chers ennemis*, p. 22.
62. Voir Jean-Louis Roy, *Le choix d'un pays. Le débat constitutionnel Québec-Canada 1960-1976*, Montréal, Leméac, 1978, 366 p.
63. Solange Chaput-Rolland, *Regards 67. Québec année zéro*, p. 58.
64. *Idem.*, *Mon pays, Québec ou le Canada ?*, p. 180.
65. *Ibid.*
66. Sur l'éclatement du Canada français, voir Marcel Martel, *Le deuil d'un pays imaginé: rêves, luttes et déroute du Canada français, 1867-1975*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 203 p.
67. Solange Chaput-Rolland, *op. cit.*, p. 180.
68. *Idem.*, *Regards 67. Québec année zéro*, p. 154-155.
69. *Ibid.*, p. 155.
70. *Ibid.*, p. 158.
71. Léon Dion, *Québec 1945-2000. Tome 2: Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1987, p. 183.

72. Solange Chaput-Rolland, *Regards 67. Québec année zéro*, p. 55.
73. *Ibid.*, p. 86.
74. L'idée est évoquée dans le premier volume du rapport final de la Commission Laurendeau-Dunton. Voir *Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Livre I: Les langues officielles*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1967, p. xxxvi.
75. Judy LaMarsh, *Memoirs of a Bird In a Gilded Cage*, Toronto, McClelland and Stewart, 1968, 367 p.
76. Nellie L. McClung, *Clearing In the West: My Own Story*, 1st paperback ed., Toronto, T. Allen, 1976, 378 p.
77. Helen M. Boss, « The Different Voice of Canadian Feminist Autobiographers », *Biography*, vol. 13, n° 2, printemps 1990, p. 155-156.
78. À ce sujet, voir également Ellen Fairclough, *Saturday's Child: Memoirs of Canada's First Female Cabinet Minister*, Toronto, University of Toronto Press, 1995, p. 85. Fairclough, première femme membre du cabinet fédéral en 1957, y évoque le fait qu'elle s'habillait avec des tailleurs pour respecter les normes tout en choisissant des couleurs féminines pour ne pas déplaire aux hommes, alors qu'elle était souvent la seule femme dans la pièce.
79. Solange Chaput-Rolland, *Regards 68. Une ou deux sociétés justes ?*, p. 57.
80. *Idem.*, *Mon pays, Québec ou le Canada ?*, p. 65-66.
81. Gérard Bergeron, « Préface », dans Solange Chaput-Rolland, *Regards 68. Une ou deux sociétés justes ?*, p. 13.
82. Hugh MacLennan, « Preface », dans Solange Chaput-Rolland, *Reflections. Quebec Year One*, Montréal, Chateau Books, 1968, p. 7.
83. Yvan Lamonde, *La modernité au Québec. Tome 2 : La victoire différée du présent sur le passé (1939-1965)*, Montréal, Fides, 2016.
84. Jean-Louis Roy, *op. cit.*, p. 355-357.
85. Léon Dion, *op. cit.*, p. 407.
86. *Ibid.*, p. 413.
87. Solange Chaput-Rolland, *La Seconde Conquête*, Montréal, Le Cercle du livre de France, 1970, p. 18.
88. *Idem*, *Regards 68. Une ou deux sociétés justes ?*, p. 68.
89. Bryan D Palmer, *Canada's 1960s: the Ironies of Identity In a Rebellious Era*, Toronto, University of Toronto Press, 2009, 605 p.
90. À titre d'exemple, un article de *L'Actualité* montrait que les plus gros portefeuilles de l'Assemblée nationale sont encore gérés par les hommes et que les femmes parlementaires occupaient un temps de parole beaucoup moins grand que leurs collègues masculins. En effet, un député interviendrait 33 % plus souvent qu'une députée. Naël Shiab, « L'Assemblée nationale est sexiste et en voici la preuve », *L'Actualité*, 2 août 2016.